Plan d'action pour l'égalité des droits et contre la haine et les discriminations anti-LGBT+

Axe 1 : Lutter en interne contre les discriminations, les discours haineux et les violences anti-LGBT+

- Mettre à disposition des agentes et agents sur Diplonet des formations relatives à la lutte contre les discriminations et les violences anti-LGBT+ ; communiquer largement sur ces formations auprès des agentes et agents en poste à Paris et à l'étranger.
- S'assurer que les référentes et référents en poste et les agentes et agents du département solidarité et engagement (DSE) soient formés à la lutte contre les LGBTphobies.
- Soutenir les actions des associations du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères sur les enjeux LGBT+ et celles d'autres associations qui portent ces sujets.
- Promouvoir le développement de la Task Force égalité-diversité et sa prise en charge des questions d'inclusion des personnes LGBT+.
  Communiquer sur le rôle de cette Task Force.

Axe 2 : Améliorer la qualité de vie au travail des personnes LGBT+

- Faciliter l'utilisation de la civilité et du prénom d'usage pour les personnes trans dans les documents administratifs non officiels pour les agentes et agents de la fonction publique comme pour les usagères et usagers, en adéquation avec la DGAFP.
- Sensibiliser les managers à l'utilisation de la civilité et du prénom d'usage.
- Protéger les personnes victimes de violences conjugales au sein des couples LGBT+.
- Rappeler les droits des couples de même sexe qui attendent un enfant via le guide de la parentalité à venir.

Axe 3 : Accompagner les agents LGBT+ et leurs conjoints dans leur mobilité à l'étranger

- Mettre à disposition des agents, sur Diplonet, un tableau recensant les possibilités d'accréditation diplomatique par pays pour les conjointes/conjoints d'agentes/agents dans les couples de même sexe. Mettre à disposition une information précise sur les conditions de vie et de sécurité dans le pays concerné pour les agents LGBT+ et leurs familles.

- Rappeler aux agentes et agents le rôle d'écoute et de conseils que peut jouer la Task Force égalité-diversité si nécessaire s'agissant de l'accompagnement de la mobilité à l'étranger.
- Inviter les postes à inclure dans les guides d'accueil une rubrique concernant les possibilités d'accréditation diplomatique dans le pays d'accueil et les modalités pratiques de son éventuelle mise en œuvre.

Axe 4 : Défendre les droits des personnes LGBT+ en Europe et dans le monde

- Sous l'impulsion de l'Ambassadeur pour les droits des personnes LGBT+, mener des démarches auprès des Etats, des institutions européennes et des organisations internationales en faveur de la dépénalisation de l'homosexualité et du plein respect des droits des personnes LGBT+.
- Apporter un soutien politique, technique et financier aux acteurs des sociétés civiles étrangères qui défendent les droits des personnes LGBT+.
- Porter une attention renforcée aux demandes de visa pour asile des personnes LGBT+ menacées et/ou vulnérables ; proposer des formations aux agents consulaires pour leur permettre d'améliorer l'accueil des personnes LGBT+.